ACCUEIL EXTRASCOLAIRE

Sondage d'évaluation des besoins réalisé en novembre 2016

Pour répondre à la Loi sur les structures d'accueil extrafamilial de jour et son Règlement d'exécution, une enquête d'évaluation des besoins en places d'accueil extrascolaire a été menée en fin d'année 2016 auprès des parents des élèves actuels 1H à 7H et des parents des enfants en âge d'entrer à l'école à la rentrée 2017-2018.

Le Conseil communal tient à remercier toutes les familles qui ont pris le temps de répondre à ce sondage.

Il en ressort ce qui suit:

Taux de participation à l'enquête

Le questionnaire a été adressé aux parents des élèves actuels 1H à 7H + aux parents des élèves qui entreront à l'école en 2017. Cela représente 646 enfants répartis dans 455 familles. 192 ménages ont participé au sondage, soit 42%.

Données sur la structure familiale

Les 192 familles ayant participé totalisent 280 enfants âgés de 4 à 12 ans.

10% d'entre-elles sont des familles monoparentales.

Données sur l'activité professionnelle

Dans 150 couples, chaque conjoint a une activité professionnelle (sur les 170 couples ayant participé).

55 ménages ont signalé des horaires de travail irréguliers.

Solutions de garde trouvées jusqu'ici

Dans l'ordre:

- 1. Mère (125)
- 2. Famille (83)
- 3. Accueil extrascolaire (67)
- 4. Père (53)
- 5. Maman de jour (49)
- 6. Voisin/ami (30)
- 7. Crèche (12)
- 8. Autre (5)
- 9. Fille au pair (1)

On constate que le système de garde intrafamilial fonctionne bien.

175 familles se disent satisfaites ou plutôt satisfaites des solutions de garde actuelles.

11 familles se disent insatisfaites ou plutôt insatisfaites des solutions de garde actuelles.

Parmi les différentes explications, voici ce qui ressort :

- 4 évoquent le manque de solution pour les vacances scolaires
- 2 évoquent la fermeture de l'AES le mercredi
- 2 évoquent la fermeture du soir (trop tôt)

Besoins non couverts en matière d'AES

Les résultats obtenus ont été biaisés par une incompréhension de la question. Certaines familles ont coché tous leurs besoins, y compris ceux déjà couverts à l'heure actuelle par l'Accueil extrascolaire.

La Commune s'enquiert de la réelle demande en nombre de place par plage horaire au moyen de la procédure d'inscription lancée au début de chaque année civile pour la prochaine rentrée scolaire. La Commune met tout en œuvre pour satisfaire les besoins révélés dans le cadre de cette procédure.

Les résultats obtenus concernant les besoins pour le mercredi sont quant à eux représentatifs, puisque ce jour est actuellement fermé :

	Nbre d'enfants total				
	Le matin avant l'école	Pause de midi	Après-midi, après l'école	Tout le matin	Tout l'après- midi
Mercredi	10	25	15	5	16

La demande concerne à peine 9% des 280 enfants des familles ayant participé au sondage.

La Commune décide de maintenir la fermeture de l'AES le mercredi.

Vacances:

43 familles (60 enfants concernés) ont signalé un besoin d'une offre d'accueil durant les vacances. Cela représente env. 22 % des familles et enfants signalés.

La Commune prend bonne note de ce besoin et en tiendra compte dans ses réflexions futures.

Pour le moment, à défaut d'une offre d'Accueil extrascolaire, la Commune est en mesure de proposer les différentes activités organisées dans la région à l'attention des enfants, selon leurs intérêts et leur âge (camp d'été, stages de musique, stages de danse, stages de dessin, camps équestres, etc.).

Horaires

L'AES ouvre actuellement à 7h, cela reste l'heure d'ouverture majoritairement souhaitée.

Pour le soir, sur les 62 personnes ayant signalé leur besoin en AES le soir, 25 souhaiteraient que l'heure de fermeture soit 18h30 (20 sont satisfaites avec l'horaire de 18h actuel, 10 se satisferaient de 17h30 et 7 aimeraient que ce soit ouvert au-delà de 18h30).

La Commune décide de maintenir la fermeture à 18h. Elle est d'avis que c'est une heure correcte et respectée par l'ensemble des parents, à de très rares exceptions liées aux conditions de circulation.

Contribution financière

110 familles confirmeraient les inscriptions de leurs enfants selon les tarifs en vigueur.

3 trouvent trop cher.

Pour les vacances, 26 familles ont indiqué le prix maximum qu'elles seraient prêtes à payer pour une journée de garde. La moyenne se monte à Fr. 55.--. (Les montants varient de Fr. 3.-- à 150.--.)

Critères de choix d'une structure d'accueil

	Important à très important (réponses 3 à 4)	Peu à pas important (réponses 1 à 2)	Ne peut juger
Qualification du personnel	143	8	3
Grandeur des groupes	122	29	3
Jardin / activité plein air	145	9	0
Alimentation (qualité des repas)	148	5	2
Horaire ouverture	137	7	7
Prix	132	16	5
Temps consacré aux devoirs	112	30	12
Proximité avec l'école	132	20	1
Autre	7	0	1

La qualité des repas ressort comme étant le critère le plus important.

Remarques générales

- 43 ménages ont apporté une remarque complémentaire ou suggestion.
- 13 d'entre eux ont profité de cette rubrique pour faire part de leur satisfaction et de leurs remerciements.
- 2 souhaiteraient que les enfants puissent prendre leur petit-déjeuner à l'AES.
- 4 remettent en cause la qualité des repas.
- 1 trouve le prix du repas trop élevé pour un menu enfant.
- 2 trouvent que l'AES ferme trop tôt le soir.

- 1 trouve que l'AES ouvre trop tard le matin.
- 2 aimeraient que l'AES soit ouvert le mercredi après-midi.
- 2 aimeraient une offre AES durant les vacances.

Suggestions d'amélioration :

- 1 x améliorer la surveillance des enfants lorsqu'ils sont à l'extérieur
- 1 x erreurs dans les devoirs corrigés par l'AES
- 2 x accompagnement des enfants sur le chemin AES-école/gym/piscine

L'entier des résultats du sondage est à disposition pour lecture, auprès de l'Administration des écoles, 021 948 22 09, florence.veri@chatel-st-denis.ch

FV/08.02.2017